

Évolution de la connaissance du Lézard ocellé *Timon lepidus* en Occitanie occidentale (ancienne région Midi-Pyrénées) : implications statutaires et conservatoires.

Gilles Pottier¹, Laurent Barthe¹, Pierre-Olivier Cochard¹, Marc Cheylan², Philippe Geniez² et Pierre Defos du Rau³

¹ Nature Midi-Pyrénées. Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse

² PSL Research University, CEFE UMR 5175, CNRS, EPHE, Biogéographie et Écologie des Vertébrés, 1919 route de Mende. F-34293 Montpellier

³ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Unité avifaune migratrice, Tour du Valat, Le Sambuc. F-13200 Arles

Jusqu'au début du 21^{ème} s., la présence du Lézard ocellé était considérée comme très anecdotique dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, autrement dit dans la partie de l'actuelle région Occitanie située en-dehors du biome méditerranéen. La première mention écrite de l'espèce y remonte en effet à la fin du 19^{ème} s. mais, un siècle plus tard, ce lézard n'y était toujours connu que de quelques localités totalisant 14 cartes IGN 1:50000 et une quinzaine de communes dans l'atlas édité en 1989 par notre société.

Aujourd'hui, le Lézard ocellé y est connu de 44 cartes IGN 1 : 50000 et 159 communes, soit une aire de répartition connue grossièrement triplée ces 30 dernières années. Cette spectaculaire progression de la connaissance, qui a dépassé nos attentes, est due à de multiples campagnes de recherche ciblées tenant compte de la détectabilité souvent très faible de cette espèce, nécessitant une pression d'observation particulièrement importante. Cette connaissance n'est sûrement pas exhaustive et il reste encore plusieurs zones de présence potentielle à explorer méthodiquement, mais des réflexions et actions concrètes sont d'ores et déjà engagées pour tenter de préserver au mieux les populations connues, en lien avec différents acteurs (Parcs Naturels Régionaux, Chambres d'Agriculture...) et par le biais de dispositifs variés (PNA, Natura 2000, MAEC...).

Notes :

